



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 109523

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le problème de désertification des médecins en zone rurale. Jamais la France n'a compté autant de médecins, mais certaines zones, banlieues et surtout cantons ruraux en manquent. Pour tenter d'éviter l'apparition de « déserts médicaux », le Gouvernement a notamment autorisé une majoration de 20 % des consultations dans les zones « sous-médicalisées ». Mais cette disposition, promise pour mars dernier, n'est toujours pas appliquée, faute d'accord entre assurance maladie et médecins libéraux. En conséquence, il lui demande de lui préciser les délais d'application de cette majoration de 20 % afin d'attirer les futurs praticiens, en particulier en médecine générale en zone rurale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109523

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11541